

Comment faire à la fois une sociogenèse¹ et une généalogie² du développement durable

Introduction

Le Développement Durable, contrairement à une idée répandue aujourd'hui dans notre pays, est en fait une préoccupation humaine originelle. Cette notion s'inscrit en particulier dans les relations complexes qui unissent « **nature et culture** » au sein des sociétés humaines. Des relations étudiées depuis longtemps par les anthropologues à l'image de Claude Lévi-Strauss^{3/4} ou de Philippe Descola⁵. De même si nous faisons quelques recherches historiques⁶ sur la naissance de la question de l'écologie⁷, nous constatons que depuis très longtemps nos sociétés s'intéressent à la relation équilibrée entre l'homme et la nature. Donc de tout temps les êtres humains ont essayé d'analyser et chercher à comprendre les modifications qu'ils faisaient subir à leur environnement : déforestation, érosion, pollution de l'eau, désertification. Ainsi ont été progressivement posés les jalons qui devaient permettre l'émergence d'une pensée et d'une pratique de gestion écologique durable dans le temps.

Table des matières

Introduction	1
1° Archéologie des textes fondateurs en matière de développement durable/soutenable	2
2° Le développement durable : « des mots et des choses »	7
3° Une sociogenèse du développement soutenable	9
4° Diversité biologique et développement soutenable	11
5° Quand traduire c'est aussi trahir et d'une façon durable	13
En conclusion	15

¹ La notion de **sociogenèse** est une référence implicite aux travaux du sociologue **Norbert Elias**, qui dans son ouvrage intitulé **la dynamique de l'occident** a travaillé sur l'analyse des mécanismes, qui sur la longue période ont permis l'émergence de l'Etat en occident et en particulier en France. Nous considérons que le développement durable s'inscrit dans ce type de mouvements historiques multimodaux, et nécessite à la fois une analyse et une présentation des mécanismes en œuvre dans la construction du référentiel du D.D.

² La notion de généalogie doit être prise au sens de **Michel Foucault** : comme une enquête historique qui s'oppose à l'unicité du récit historique. La généalogie recherche la singularité des événements, elle travaille à la mise en valeur de la diversité, de la dispersion et du hasard dans l'analyse historique. in Judith Revel, **dictionnaire Foucault**, éditions ellipses 2008

³ Lévi-Strauss, **la pensée sauvage**, éditions Plon, 1962

⁴ Lévi-Strauss, **les mythologiques : le cru et le cuit/du miel aux cendres**, éditions Plon, 1964

⁵ Descola Philippe, **par-delà nature et culture**, 2005, Gallimard

⁶ Worster D., (1998), **Les pionniers de l'écologie**, Paris, Ed. Sang de la Terre, (Collection « La Pensée écologique »).

⁷ Un des ouvrages fondateurs en France de l'écologie humaine est certainement « **L'homme et la terre** » du géographe Elisée Reclus. Ce dernier qui durant toute son œuvre s'intéressera à comprendre les sociétés humaines et leur évolution en considérant que : « **l'homme c'est la nature parlant d'elle-même** »

1° Archéologie des textes fondateurs en matière de développement durable/soutenable

la peur des changements climatiques à une grande échelle provoquée par l'homme est présente dans l'oeuvre de Théophraste mais aussi chez d'autres auteurs de la Grèce antique⁸. En 450 avant J.C.⁹, le roi Artaxerxès 1° entreprit l'abattage des cèdres du Liban, ce qui modifia profondément le climat du pays. Et à peu près à la même époque, les rois Maurya d'Inde du Nord adoptèrent un système hautement organisé de réserves forestières, afin d'éviter la disparition du couvert forestier. Une politique publique de gestion de la forêt avant l'heure en réaction aux modifications anthropiques exercées sur les milieux naturels. Il faut aussi noter que la disparition des grands empires : Sumérien, Babylonien, Romain, Aztèque et même Chinois, a eu pour origine l'épuisement des ressources naturelles, en particulier de l'eau.

Des voyageurs, des scientifiques et des écrivains ont écrit des textes remarquables sur la question de la survie de la planète au plan écologique, malheureusement tous ces travaux sont souvent passés inaperçus. Il nous semble intéressant dans une approche généalogique de mettre à la lumière un certain nombre d'écrits qui permettent de mettre en perspective le développement durable/soutenable. Très tôt, des écrivains se sont intéressés aux milieux qui les entouraient, ils ont eu au XVIII^e siècle une démarche que l'on pourrait nommer aujourd'hui de proto-écologique. Comme J.J.Rousseau¹⁰, excellent botaniste, qui avait même commencé la rédaction d'un dictionnaire de botanique et qui faisait l'éloge de l'observation écologique sur le terrain : « **pour bien reconnaître une plante il faut commencer par la voir sur pied** ». On retrouve cet attrait pour la nature dans ses conceptions pédagogiques ainsi il écrivait dans *l'Émile*¹¹ : « *c'est à toi que je m'adresse tendre et prévoyante mère qui sus t'écarter de la grande route et garantir de l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines ! Cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle meure, ses fruits feront un jour tes délices* ». Quant à Bernardin de saint Pierre¹², écrivain de renom à la fin du XVIII^e siècle (Paul et Virginie, la chaumière indienne), il fut nommé intendant du jardin des plantes en 1791 par un ministre de ses amis : Terrier Monceil¹³. Un poste clé pour le monde scientifique de l'époque, car le jardin des plantes de la capitale constituait un des principaux outils naturalistes du pays, grâce à ses collections acclimatées (près de 20000 plantes dans les herbiers, la totalité des espèces connues dans le monde à cette époque). Bernardin de saint Pierre organisa des missions d'observation en Amérique du sud, et il rédigea un ouvrage précurseur sur la relation homme /nature : **études de la nature**¹⁴. Il avait un regard critique au sujet de l'action de l'homme sur la nature, il écrivait notamment : « *nous ne voyons de l'ordre que là où nous voyons notre blé... c'est dans les lieux où nous avons mis la main que l'on voit souvent un véritable désordre... nous mettons des vignobles dans les vallées et des prairies sur des collines* ». La convention nationale dans le rapport de la commission d'instruction publique va transformer le jardin des plantes en Muséum d'histoire naturelle. Le but du nouvel établissement étant l'enseignement public de l'histoire naturelle appliquée à l'agriculture, au commerce et aux arts, et Bernardin de saint Pierre de retourner à ses livres.

Dés le XVIII^e siècle, les scientifiques et les écrivains étaient en mesure d'influer sur la politique de l'Etat en invoquant la peur d'un cataclysme climatique d'origine anthropique. La recherche du nouvel Eden à l'aide des voyages océaniques, avait conduit les européens à coloniser un certain nombre de territoires insulaires souvent inhabités et à faire périr des milieux naturels séculaires extrêmement fragiles. L'idée de protéger un certain nombre de territoires de la catastrophe écologique annoncée se trouve présente et ce d'une façon paradoxale dans la politique coloniale du XVIII^e siècle. Les colonies étaient considérées comme étant du patrimoine écologique et économique pour les nations qui les avaient colonisées. Par exemple en arrivant à l'île de Pâques en avril 1786, le navigateur La Pérouse¹⁵ notait dans son journal de bord que les indiens avaient eu l'imprudence de couper le couvert forestier, « *ce qui avait exposé leurs sols à être calcinés par l'ardeur du soleil et les a réduits à n'avoir ni ravins, ni ruisseaux, ni sources* ». Le premier geste du jardinier de l'expédition fut de semer : « *des choux, des betteraves, du maïs, des citrouilles et nous cherchâmes à faire comprendre aux insulaires que ces graines produiraient des racines qu'ils pourraient manger* ». Un exemple d'acclimatation coloniale et

⁸ Grove Richard, *science coloniale et naissance de l'écologie*, p. 81-97, revue d'écologie politique, n°2, printemps 1992

⁹ Grove Richard, *science coloniale et naissance de l'écologie*, revue d'écologie politique, n°2, printemps 1992

¹⁰ Rousseau Jean Jacques, *lettres élémentaires sur la botanique*, tome II°, in oeuvre complètes, 1789

¹¹ Rousseau Jean Jacques, *Emile ou de l'éducation*, librairie de la bibliothèque nationale, 1899

¹² Bernardin de Saint Pierre, *Etudes de la nature*, imprimerie de crapelet, Paris, 1804.

¹³ Barthélemy Guy, *les jardiniers du Roy, /petite histoire du jardin des plantes*, éditions le pélican, 1979

¹⁴ Bernardin de saint Pierre, *études de la nature*, tome I, p 343/347, éditions chez Deterville, an XII/1804

¹⁵ La Pérouse, *voyage de la Pérouse 1785/1788*, éditions la renaissance du livre, 1930,

de modification anthropique des milieux, dans le but de lutter contre la disparition du couvert forestier de l'île de Pâques. En sachant que pour l'Etat français les îles constituent des possessions stratégiques pour contrôler les mers et aussi pour avoir la maîtrise de ce que l'on qualifie aujourd'hui de la diversité biologique. Il est intéressant de constater que l'on a très peu étudié le rôle politique des grandes expéditions¹⁶ et la manière dont les Etats au XVIII^e siècle se sont dotés de véritables politiques publiques d'acquisition des richesses botaniques¹⁷ dans un but à la fois d'acclimations et de domination économique. Ainsi à l'occasion de la première descente de l'Amazonie en 1743/44, l'explorateur De la Condamine¹⁸ découvre le caoutchouc, la quinine et le curare, des substances qui constitueront des apports essentiels pour l'économie et la médecine. On peut rapprocher ce phénomène des nombreuses expériences d'acclimatation¹⁹ (arachide, cacao, coton etc....) qui ont eu lieu au XIX^e siècle dans ce que l'on nommait le désert français, « **les landes** ». Des espèces exotiques de toute sorte qui devaient permettre au pays de se rendre indépendant de l'extérieur pour un certain nombre de productions. Si seul le pin maritime, espèce autochtone, s'est maintenu sur le territoire landais, c'est certainement dû autant à des caractères écologiques locaux qu'à des stratégies politiques complexes et plus globales que nous n'aborderons pas ici. L'histoire véritable des espèces cultivées présentes dans notre nourriture s'avère difficile à réaliser. André G. Haudricourt ingénieur agronome et ethnologue s'y est essayé dans un livre devenu mythique : l'homme et les plantes cultivées²⁰. On y apprend que la plupart des espèces cultivées proviennent d'une région qui s'étend de la Turquie au Caucase en passant par l'Iran. Ce qui est encore plus surprenant, c'est de constater que des espèces considérées comme étant de mauvaises herbes vivant dans des champs de céréales vont prendre le pas en terme de culture sur les céréales qu'ils parasitaient comme le seigle. Donc si l'histoire de l'acclimatation des plantes constitue l'illustration d'une forme de colonialisme et de lutte géopolitique, l'origine réelle de ces espèces constitue d'extraordinaire inconnues écologiques, à cause ou grâce aux extraordinaires brassages culturels qui ont animé l'humanité. Écologie des espèces et écologie humaine s'avère au final très liées dans l'évolution de la relation entre la nature et la culture. Dans la perspective d'une réflexion sur la durabilité écologique que le développement économique et l'homme imposaient à la nature, et à peu près à la même époque, nous allons trouver le grand naturaliste du XVIII^e : Buffon, celui-ci porte un témoignage sans concession sur les conséquences de l'action de l'homme sur les milieux naturels. Dans le passage sur la description du bœuf paru dans son emblématique « histoire naturelle », Buffon²¹ faisait le constat suivant :

« L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux, il a choisi ceux dont la chair flatte son goût...l'homme engloutit lui seul plus de chair que tout les animaux ensemble n'en dévorent, il est donc le plus grand destructeur et c'est plus par abus que par nécessité au lieu de jouir modérément des biens qui lui sont offerts, au lieu de les dispenser avec équité, au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler, il anéantit, l'homme riche met toute sa gloire à consommer...il abuse également et des animaux et des hommes, dont le reste (des hommes) demeure affamé, languit dans la misère » .

Nous sommes en présence d'un texte précurseur dans le domaine des théories critiques de la technique et de l'éloge de la décroissance. Dans un autre de ses textes²² Buffon aborde la façon dont l'homme serait en mesure au XVIII^e siècle de modifier le climat dans les régions qu'il habite : « *la face d'un pays peut être entièrement métamorphosée par la culture... depuis l'établissement de nos colonies nous sommes parvenus non seulement à donner plus de chaleur au terrain des cantons habités mais encore à changer la direction des vents* ».

Cependant il faut signaler que ces différentes préoccupations liées aux modifications anthropiques des milieux et à la mise en place d'actions publiques réparatrices ont en France commencé avec le monde forestier et ce, dès le moyen-âge. Dans une ordonnance de Philippe de Valois en date de 1346 et présentée par M.C Smouth²³, les officiers ayant en charge les eaux et forêts, se devaient d'exploiter les forêts de telle sorte que « **lesdites forêts se puissent perpétuellement soutenir (se maintenir) en bon état** ». Les fondements philosophiques du développement soutenable et des droits des générations futures étaient déjà clairement posés : avoir une gestion intergénérationnelle de la ressource.

¹⁶ Cook James, *relations de voyages autour du monde*, éditions Le Découverte, 1987

¹⁷ De Bougainville Louis Antoine, *voyage de la frégate la Boudeuse et de la flûte l'étoile autour du monde*, éditions François Maspero, 1980

¹⁸ De la Condamine, *voyage sur l'Amazonie*, éditions François Maspero, 1981

¹⁹ Geoffroy saint hilare Isidore, *acclimatation et domestication des animaux utiles*, éditions la maison rustique, 1861

²⁰ Haudricourt André G. /Hédin Louis, *l'homme et les plantes cultivées*, éditions Nrf, 1943

²¹ Buffon, *histoire naturelle classée par ordres, genres et espèces d'après le système de Linné*, p 7, nouvelle édition tome X, chez Deterville an X/1802

²² Buffon, *histoire naturelle /textes choisis*, p268/279, Gallimard, 1984

²³ Smouth Marie Claude, *forêts tropicales jungles internationales*, presse de sciences Po, 2001

Il faut rappeler que les forestiers de tout temps ont toujours été obligé de penser sur le long terme, et qu'ils conversent en permanence à travers la sylviculture avec des générations qu'ils ne connaîtront jamais. Le monde forestier est peut être le premier lieu où de réelles proto-politiques publiques ont été mises en œuvre dans notre pays²⁴. Et ce pour des raisons à la fois techniques (la dimension temporelle de la forêt) et institutionnelles (les aspects stratégiques que jouaient les forêts pour l'Etat royal). Au XVIII^e siècle, c'est la marine qui choisissait en premier les arbres sur pied afin d'en faire des pièces de bois pour les navires de guerre. En particulier en se réservant et en utilisant les bois torts (tordus), c'est à dire les parties d'arbres qui pouvaient servir pour l'assemblage des pièces complexes, et dont on ne pouvait façonner ou modifier la forme par étuvage à l'époque. La relation entre l'action anthropique sur les milieux naturels et l'état des pratiques techniques constitue à notre avis un champ important pour comprendre l'évolution des politiques de la nature.

On trouve aussi dans les archives les traces d'initiatives locales afin d'encourager les plantations pour lutter contre les modifications climatiques. Par exemple dans un texte²⁵ publié par l'administration centrale de la première république, en date de l'an 6 (1798), il était présenté un programme d'encouragement aux plantations d'arbres. Il était question en particulier : « **de l'influence des grandes plantations sur les variations de l'atmosphère et des sols stériles à cause des longues sécheresses qu'occasionnait le défaut d'arbres** ».

Comme nous pouvons le constater, les interactions entre les activités humaines et les milieux naturels étaient déjà clairement identifiés au XVIII^e siècle. Ce qui fera dire un peu plus tard, en 1820, à Charles Fourier (l'homme qui avait à peu près tout imaginé), dans un de ses textes présenté par le philosophe René Scherer et qui porte sur la destruction de la planète²⁶ « **que le travail de l'homme opère des modifications climatiques énormes** ».

Mais au même moment aux Etats unis va se développer, dès le début du XIX^e siècle, tout un courant écologique et philosophique extrêmement important mais encore mal connu dans notre pays. On y trouve les auteurs suivant : R.W.Emerson²⁷, W.Withman²⁸, David Thoreau²⁹, et enfin John Muir³⁰. Le père fondateur de ce mouvement très particulier de la pensée écologique fut Emerson. Au départ pasteur de l'église unitarienne puis démissionnaire de sa charge pastorale pour devenir le fondateur du transcendentalisme. Les bases de cette philosophie furent posées dans son essai de 1836, intitulé « **nature** ». Ce petit opuscule fonde la naissance de la conscience philosophique américaine. Il y est question d'une relation à dieu non servile dans laquelle la nature jouerait le rôle déterminant de médiatrice et de révélation de **l'être au monde**. La nature chez Emerson c'est l'espace de la dualité du réel et de l'idéal, c'est aussi le lieu de l'expérience sensible³¹. Cette philosophie transcendentaliste se rapproche à la fois du panthéisme et de la tradition néoplatonicienne, faite de la plénitude absolue de l'être, tout en se sentant partie prenante de l'harmonie universelle, c'est une union mystique avec le tout. Dans son ouvrage « **nature** » Emerson dit : « **la nature ne revêt jamais une forme mesquine et l'homme le plus sage ne lui ravit pas son secret, pas plus qu'il n'épuise sa curiosité en ne découvrant toute la perfection** ».

C'est vrai que tout cela à l'air un peu étrange pour des européens rationalistes, mais cette vision du monde explique en grande partie le regard qu'on eu et que peuvent avoir encore aujourd'hui les nord américains sur leur environnement et sur la nature. Le philosophe Nietzsche sera fortement influencé par l'œuvre d'Emerson. Withman passe pour le fondateur de la poésie américaine, disciple d'Emerson amoureux de la versification libre, il travaillera jusqu'à sa mort sur son poème extatique³² « feuilles d'herbe ». Un extrait de ce poème qui en dit long sur l'état d'esprit de Whitman « **C'est quoi l'herbe ? M'a posé la question un enfant, les mains pleines de touffes, qu'allais je lui répondre ? Je n'en sais pas plus que lui** » ; étonnant et étrange. Un regard intergénérationnel sur l'inconnue du monde et de la nature prémonitoire et qui nous renvoie à notre doute sur la notion de développement durable. Et pour finir sur Whitman, un autre extrait de ce poème étonnant : « *en Louisiane j'ai vu grandir un chêne vert tout seul dans son coin de la mousse pendait à ses branches. Il poussait là, sans compagnon ...* ».

Le plus connu de ces penseurs américains de la nature est sans aucun doute Henry David Thoreau pour diverses raisons, parce que c'est l'auteur de « **la désobéissance civile** », livre emblématique de

²⁴ Sergent Arnaud, **les politiques publiques forestières/sociogenèse du modèle forestier français, changement et problème de gouvernance**, mémoire de recherche Sciencespo bordeaux/Spirit, 2006/2007

²⁵ **Séance du 2 Brumaire, an 6 de la république**, administration centrale du département de l'Eure, archives personnelles

²⁶ Schérer R., **l'écophilosophie de Charles Fourier**, éditions anthropos, 2001

²⁷ Emerson Ralph Waldo, **la nature**, éditions Allia 2004

²⁸ Whitman Walt, **feuilles d'herbes**, éditions Grasset/collection les cahiers rouges, 1989

²⁹ Thoreau Henry David, **walden ou la vie dans les bois**,

³⁰ Muir J., **Quinze cents kilomètres à pied à travers l'Amérique**, éditions J.Corti, 2006

³¹ Bellot marc, **Ralph Waldo Emerson**, éditions Atlande, 2003

³² Athenot Eric, **Whitman Walt**, éditions Belin 2002

la contre culture alternative américaine voire nationale (avec José Bové). Dans ce livre Thoreau raconte sa retraite dans les bois près de l'étang de Walden sur un terrain prêté par Emerson, tout cela à moins de deux kilomètres de la ville de Concord dans le Massachusetts. Sur un fond de refus de payer des impôts qui servent à financer un pays qui pratique encore l'esclavage, Thoreau décrit sa pratique d'un retour à la terre et à la nature à la fois philosophique à la façon d'un Emerson « **le meilleur de l'homme ne tarde pas à passer dans le sol** », et politique, « **mieux eut valu pour eux de naître en plein herbage** », car refusant les normes sociales dominantes. Il est à remarquer que l'attitude de Thoreau de refus individuel des valeurs de la société de consommation et de marché à encore de beaux jours devant elle (voir les mouvements de la décroissance). Et pour finir pour bien saisir la spécificité de l'éveil à la nature aux Etats-Unis nous devons de présenter la démarche de John Muir, infatigable voyageur et pionnier de la lutte pour l'environnement et certainement un des plus grands naturalistes américain. Qui du nord (Alaska) au sud (la Floride) et de l'est (la sierra³³) à l'ouest (le Kentucky et la Virginie) va sillonner les Etats unis afin d'herboriser et d'observer les paysages, sa demeure sera le « **dehors** ». Muir sera aussi l'inventeur de la Wilderness américaine et l'initiateur de parcs nationaux, il initiera d'ailleurs le président Roosevelt à l'écologie à Yosemite park.

Tout ces écrivains vont profondément influencer le célèbre géographe Élisée Reclus lors de son séjour aux Etats-Unis durant sa période d'exil. D'autre part Reclus allait diffuser les travaux de George P. Marsh qui portaient sur les relations complexes entre l'homme et la nature, thèses présentées dans **Man and Nature**³⁴ en 1864 (avec comme sous titre : **la géographie physique modifiée par l'action humaine**). Pour Élisée Reclus l'action de l'homme donne la plus grande diversité d'aspects à la surface terrestre, d'un côté elle détruit de l'autre elle améliore : « *campé comme un voyageur de passage, le barbare pille la terre, il l'exploite avec violence sans lui rendre culture et en soins intelligents les richesses qu'il lui ravit*³⁵ ». On fait d'Élisée Reclus le précurseur de l'écologie contemporaine mais aussi de l'éducation populaire à la géographie et à la connaissance scientifique de la nature³⁶.

A la fin du XIX^e siècle dans son **atlas de géographie moderne**, le grand pédagogue Frantz Schrader³⁷ cartographe et disciple d'Élisée Reclus, notait en introduction que la civilisation moderne exploitait à outrance la nature : « *on demande de toutes parts aux sols des produits rapides et immédiatement vendables et on détruit sans réflexion toutes protections spontanées surtout la végétation forestière... toute la surface de la terre va se dénudant avec une effrayante rapidité* ». Franz Schrader³⁸, né d'un père allemand installé à Bordeaux, n'est pas passé par l'université mais ayant découvert les Pyrénées en 1866 va consacrer à ces montagnes sa vie à la fois comme géographe et comme explorateur. Il sera à la fois cartographe, aquarelliste et peintre et il deviendra avec l'aide du soutien de ses cousins élise et Élisée Reclus le responsable de l'atelier cartographique de la maison d'édition Hachette. Avec Pauline Kergomard sa cousine il participera à l'aventure des universités populaires du début du XX^e siècle. Et grâce à ses grands talents de pédagogue rédigera parmi les plus beaux livres de géographie du début du XX^e siècle en collaboration avec certain nombre d'auteurs.

Cette prise de conscience par les géographes du XIX^e de la destruction inéluctable de certains milieux naturels est encore mal connue aujourd'hui et pourtant était très présente à l'époque. Au début du XX^e siècle, le touring club de France avait édité à un grand nombre d'exemplaires : le manuel de l'eau³⁹. Dans l'introduction de cet ouvrage le président du touring club de l'époque (A. Ballif) écrivait qu'il y avait : « *la nécessité de conserver, et de sauver à tout prix les arbres afin de sauver l'eau* ». Dans cet ouvrage étonnant, Onésime Reclus (frère du géographe libertaire Élisée), met en valeur la nécessité pour l'homme de se protéger des inondations en ayant une gestion efficace de l'eau (une proto-politique publique). Dans ce manuel précurseur, la relation écologique entre l'activité de l'homme, l'évolution du couvert forestier et la protection des sols était mise en exergue. Cette prise de conscience faisait suite à la mise en place de la loi sur la restauration des terrains en montagne de 1882⁴⁰. Cette loi avait pour but de lutter contre les inondations en restaurant les sols à l'aide de la

³³ Muir John, un **été dans la sierra**, éditions Hoëbeke, 1997

³⁴ Marsh George Perkins, **man and nature**, Harvard university press, 1974

³⁵ Reclus Élisée, **du sentiment de la nature dans les sociétés modernes**, anthologie présentée et annotée par Joël Cornuault, éditions premières pierres, 2002

³⁶ Sigaut olivier, **du roman des origines aux origines d'une conscience écologique : Élisée reclus en pays foyen**, actes du colloque des 3 et 4 décembre 2005, in 750 ans de la bastide de sainte Foy la grande, éditions de l'entre deux mers avril 2007

³⁷ Schrader Franz/Prudent F. /Anthoine E., **atlas de géographie moderne**, éditions Hachette, 1899

³⁸ Kergomard Claude, **pauline Kergomard née Reclus**, actes du colloque des 3 et 4 décembre 2005, in 750 ans de la bastide de sainte Foy la grande, éditions de l'entre deux mers avril 2007

³⁹ Reclus onésime, **manuel de l'eau /suite et complément du manuel de l'arbre pour servir à l'enseignement sylvo-pastoral dans les écoles**, touring club de France, 1911

⁴⁰ Boppe L. et Jolyet A., **les forêts**, éditions Baillière, 1901

plantation d'essences d'arbre dans des zones où l'activité pastorale intensive avait modifié profondément le milieu et le climat. La protection des milieux naturels constituera l'occasion d'affrontement nombreux entre les aménageurs de l'administration des eaux et forêts et certains propriétaires privés⁴¹.

En Angleterre la destruction des milieux naturels et l'assujettissement⁴² de la nature par l'homme se fait très tôt, mais on va assister progressivement à l'émergence d'un véritable sentiment de nature. À l'image de Gilbert White⁴³, qui dans son histoire naturelle de Selborne publié au XVIII^e siècle, va poser les jalons d'une approche écologique globale en inventoriant tout ce qui compose son environnement, aujourd'hui on parlerait de territoire. Une véritable passion pour la nature va naître en Angleterre en même temps que l'on va vider les campagnes pour en faire des lieux de jeu pour la gentrie, le contraire de ce qui se passera en France où l'on empaysannera progressivement les campagnes de la fin du XIX^e au début XX^e. Cela donnera dans le domaine politique les écrits de William Morris, à la fois socialiste et écologiste, qui dans ses *nouvelles de nulle part*⁴⁴ donnera une vision personnelle d'un Londres du XIX^e. Dans cet ouvrage étonnant l'auteur nous propose un cheminement poétique en canot sur la Tamise à la recherche d'une sensation de nature : « **De même les rives boisées que nous traversions avaient perdu leur air de chasses gardées, bien peignées, bien tenues elles étaient retournées à la nature et aussi magnifiques qu'il se pouvait** ».

Au sujet de la prise de conscience des causes anthropiques du changement climatique et de ses conséquences économiques et sociales il faut noter que les changements climatiques sur la longue durée ont été étudiés par plusieurs historiens en particulier par E.Le Roy Ladurie⁴⁵, ce dernier a travaillé sur l'histoire agraire en s'intéressant aux relevés des récoltes au moyen-âge. L'historien Ellsworth Huntington avait voulu rendre compte des conséquences de l'évolution climatique sur le mode de vie des populations et sur les formes de peuplement de la planète d'une façon générale. De la même manière pour l'historien suédois Gustav Utterström, les modifications climatiques qui se sont produites entre le XII^e et le XVII^e ont été à l'origine du passage d'une économie fondée sur l'agriculture céréalière à une économie de la pêche.

Et pour finir sur la prise de conscience de la question des dégâts écologiques et des modifications anthropiques des milieux naturels, il existe un certain nombre de livres prophétiques comme : *le rouge et le vert*⁴⁶ (1981) de Boris Komarov, *le printemps silencieux*⁴⁷ (1963) de Rachel Carson, et *la nature n'en peut plus*⁴⁸ (1970) du comité français d'organisation de l'année de la nature de 1970. Le premier livre traite de la destruction de la nature en URSS dans les années 50/70, en particulier de la question de l'empoisonnement du lac Baïkal dans les années soixante, la question de la pollution de l'eau par les PCB était abordée ainsi que la pollution de l'air par les poussières (la neige noire). Cet ouvrage, un des rares à faire un bilan de l'état de la planète en URSS, constitue un réquisitoire remarquable et lucide sur la place de la question écologique dans le pays du socialisme réel. En montrant par exemple que le bloc capitaliste était fréquemment montré du doigt pour les dégâts occasionnés à la nature, ce qui évitait au pays chef de file du socialisme réel de modifier l'action négative de son mode de production sur les milieux naturels. La question de la destruction des sols par l'intensification des cultures apparaît en particulier d'une façon prégnante.

Le *printemps silencieux*, lui, a été publié un peu plus tôt, un livre choc sur l'empoisonnement des USA par l'industrie chimique générée par le système capitaliste dans sa lutte contre la nature afin de rendre cette dernière plus productive et plus docile (les pesticides, les produits phyto, le DDT). Ce combat selon Rachel Carson risque de rendre le printemps silencieux, c'est-à-dire de créer un environnement où plus une seule espèce serait présente (plus de chant d'oiseau, de son d'insectes etc.). Et pour finir dans le rapport édité par le ministère de l'agriculture sous le titre : *la nature n'en peut plus*, il est question de l'acharnement de l'homme à dégrader et détruire l'équilibre dans lequel

⁴¹ Corvol Renée, l'homme au bois

⁴² Thomas Keith, *dans le jardin de la nature/les mutations de la sensibilité en Angleterre à l'époque moderne*, éditions Gallimard, 1983

⁴³ White G., *the natural history of Selborne*, 1853, éditions Nathaniel Cooke. Dans ses écrits le révérend White s'intéresse à décrire la biodiversité qui l'entoure à Selborne dans le comté d'Osborne et ce au XVIII^e siècle

⁴⁴ Morris William, *nouvelles de nulle part /News from nowhere*, éditions Aubiers, 1957

⁴⁵ Le Roy Ladurie E., *histoire du climat depuis l'an mil*, éditions Flammarion, 1967

⁴⁶ Komarov Boris, *le rouge et le vert/la destruction de la nature en URSS*, éditions du seuil, 1981

⁴⁷ Carson Rachel, *printemps silencieux/préface de Roger Heim*, édition Plon, 1963

⁴⁸ Skrotzky Nicolas, *la nature n'en peut plus*, la documentation française, 1970

ses ancêtres ont prospéré. L'étude a été réalisée par un certain Nicolas Skrotzky (à ne pas confondre), il est question d'une catastrophe qui s'approchait : explosion humaine, mort des lacs, pollution de l'air et des rivières, poisons dans l'océan, exploitation criminelle du sol menant à son érosion, massacre des forêts, abus de produits chimiques. En réaction à tout cela s'était tenu au conseil de l'Europe à Strasbourg la conférence européenne sur la conservation de la nature, il avait été déclaré à cette occasion que la protection de la nature est d'abord une pédagogie. Déjà les bases jetées d'une politique publique d'éducation à l'environnement⁴⁹, mais quarante ans après la question reste la même si ce n'est que l'on parle aujourd'hui d'éducation au développement durable⁵⁰.

2° Le développement durable : « des mots et des choses »

Pour comprendre les enjeux véritables concernant le développement durable, il est indispensable de faire un petit retour sur l'origine des termes. En premier lieu, la notion d'origine a été l'expression de **développement soutenable (sustainable development)**. Il faut rappeler, et c'est primordial, que le terme de développement a été inventé à l'occasion du discours d'investiture du président Truman du 20 janvier 1949⁵¹. Le titre IV de ce discours inaugure l'ère du développement. Le président Truman dit à cette occasion « que pour la première fois quelque chose a changé et que le bonheur est à portée de main », vaste programme en perspective. Dans les années cinquante va émerger la notion de sous-développement ainsi que les revendications politiques des pays dit non-alignés avec la conférence de Bandung. Donc dès le départ, le développement s'avère être un projet collectif et programmatique pour l'humanité⁵². Mais il faut aussi remarquer que la définition du sous-développement comme un état de manque permet de nier qu'il est le produit de circonstances historiques souvent imposées par le colonisateur aux populations qui en souffrent (les colonisés)⁵³. Quant à la notion de **développement soutenable**, elle est issue du monde de l'écologie (dans les années soixante-dix) et va émerger à la suite de travaux de paléontologues qui portaient sur la question de l'évolution de la biodiversité terrestre sur de la très longue période. Ceux-ci s'intéressaient à la disparition de la mégafaune qui eu lieu d'une façon très brutale au crétacé, il y a près de 65 millions d'années.

Donc, partie du monde de l'écologie, la notion de développement soutenable, traduit dans notre pays par « **durable** » (et nous verrons plus loin comment), a été ensuite récupérée par l'économie dans les années quatre-vingt dix. Cette problématique se pose aujourd'hui à nous, comme praticiens du développement durable et en particulier dans la pratique des sports de nature, à savoir comment on se débrouille avec cette question et son ambivalence. C'est-à-dire entre une acception issue de la science écologique d'un côté et le primat mis sur la protection des milieux et de l'autre l'appropriation qui en est faite par l'économie, en particulier par le monde du business et du management. Puisqu' il faut rappeler que ce sont ces deux sphères (économique et écologique) qui sous-tendent aujourd'hui le corpus du développement durable.

Le débat actuel est aussi de savoir si nous parlons de **développement durable, de développement soutenable, d'économie durable, d'économie soutenable**. Nous constatons d'ailleurs que dans le cadre de la mise en place des politiques publiques⁵⁴ en matière d'environnement, et à fortiori de leurs évaluations, les questions sémantiques du « **de quoi parle t'on** » restent à régler. Pour certains le développement durable et les questions environnementales s'inscriraient dans un déroulement orthodoxe de politiques publiques dite séquentielles⁵⁵. Qui seraient rythmées selon sept phases distinctes : demandes/ordres du jour/formulation/décision/mise en forme/impacts/évaluation.

⁴⁹

⁵⁰

⁵¹ Rist G., **le développement histoire d'une croyance occidentale**, édition de science po, 2001

⁵² Rist G., **l'invention de développement**, l'écologiste numéro spécial, hiver 2001, volume 2 -4

⁵³ Monin S., **les peuples autochtones au défi du développement durable (les Innus du québec)**, mémoire d'écologie humaine, 2007

⁵⁴ **Les politiques publiques** désignent l'ensemble des pratiques qui participent à l'action publique (en particulier l'action de l'Etat dans le cadre de la mise sur agenda politique de programmes), et ce pris dans des dimensions concrètes (avec l'élaboration de référentiels d'action) ; dans les politiques publiques on réfléchit en particulier à la manière dont les différents acteurs concernés s'approprient la politique et y participent (à l'aide notamment de dispositifs de cognitions et de traduction). Sur ce sujet voir en particulier les ouvrages de Pierre Muller **les politiques publiques, que sais je** et P.Lascoumes. **L'écopouvoir, éditions la découverte**

⁵⁵ Le Prestre Philippe, **protection de l'environnement et relations internationales/les défis de l'écopolitique mondiale**, éditions Armand Colin, 2005

Certains « activistes » du développement durable, que nous pourrions qualifier d'utilitaristes ou de libéraux, estiment que ce type de questions n'a plus à être posée et que seul compte la pratique. Or, ils se contentent de parler d'un développement durable hors-sol afin d'habiller habilement leurs objectifs et mieux vendre des pratiques des plus « fumeuses » aux citoyens, aux élus, aux associations.

Nous allons donc nous efforcer de mettre cette notion de développement durable en perspective dans le cadre d'une analyse de la sociogenèse de cette problématique émergente, et de sa mise sur agenda politique au plus au niveau.

La question que nous pouvons nous poser au préalable est celle du référentiel du développement durable, en nous demandant : de quoi parlons-nous, que voulons nous dire ?

3° Une sociogenèse du développement soutenable

Pour répondre à cette question essentielle il est indispensable là aussi de faire un retour en arrière. En 1970 se tient à Tokyo le premier colloque international qui porte sur l'environnement, l'ambiance et les conditions d'organisation de ce colloque sont décrites dans les mémoires⁵⁶ d'Ignacy Sach. A l'époque le mot de dégradation de l'environnement se trouve sur les lèvres de tous. Au Japon le scandale de Minamata est encore présent dans les mémoires : une usine rejetant du mercure avait dans la ville de Minamata empoisonnée mortellement une grande partie de ces habitants. Dans cette conférence de Tokyo se trouvait des économistes, des écologues, des environnementalistes, des juristes. A cette occasion avait été abordée la question du lien profond qui unissait la problématique environnementale à celle du développement. A la suite de cette réunion une conférence préparatoire allait être organisée dans la perspective de la première conférence des Nations Unies sur l'environnement programmée pour juin 1972 à Stockholm. Cette conférence préparatoire aura lieu en 1971 dans un motel situé près de Genève à Fournex, à cette occasion vont s'opposer les tenants de la croissance zéro (les zégistes), aux tenants du développement économique sans limites.

Ces derniers étaient essentiellement issus des pays en développement, ceux-ci considéraient que la question environnementale constituait essentiellement une manière d'empêcher les pays du sud d'accéder à l'industrialisation. Le colloque avait constitué l'occasion de proposer une voie médiane où avait été définie une autre croissance pour un autre développement.

Les objectifs du développement se devant d'être toujours sociaux, dotés d'une conditionnalité environnementale, il fallait que les solutions envisagées s'avèrent économiquement viables. On peut constater que l'on avait déjà là les objectifs actuels du développement durable et que cette position fut reprise durant la conférence fondatrice de Stockholm en 1972. Cette conférence fut une innovation dans son organisation, elle était décentralisée, avec une assemblée des représentants de Etats, une conférence publique des personnalités, des réunions organisées par la société civile. Indira Gandhi la première ministre de l'Inde y fit un discours dans un théâtre pour dénoncer les pollutions, comme on peut le constater les grandes réunions citoyennes que nous connaissons aujourd'hui (Porto Alegre, Anti G8) existaient déjà .

La conférence des Nations Unies sur l'environnement s'est tenue à Stockholm du 5 juin au 16 juin 1972 ; furent présents à cette conférence des représentants de 113 pays ainsi que des institutions spécialisées, on trouva aussi des observateurs de nombreuses organisations internationales. La délégation de l'Unesco était conduite par son directeur général R. Maheu. La conférence adopta une déclaration sur l'environnement, un plan d'action au niveau international et une recommandation sur le plan internationale. Les recommandations furent adressées à l'assemblée générale des Nations Unies qui devaient statuer sur leur sort à sa prochaine session de novembre-décembre 1972⁵⁷.

Durant la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm en 1972, ont été créés deux programmes des Nations Unies. Le premier portait sur l'environnement (PNUE) et l'autre s'attachait à résoudre les problèmes du développement (PNUD). Mais dès le départ, ces programmes des Nations Unies pour l'environnement vont s'inscrire dans un contexte géopolitique difficile⁵⁸.

En effet l'ONU, en pleine guerre froide, avait les plus grandes difficultés à mettre en place une véritable gouvernance mondiale en matière d'environnement.

Le sommet de Stockholm sera, surtout pour certains Etats, l'occasion de faire du lobbying⁵⁹ pour chacun de leurs blocs géopolitiques respectifs (Ouest et Est), afin de justifier leurs stratégies respectives dans le domaine de la nucléarisation. La déclaration finale de Stockholm avait pourtant été l'occasion d'insister sur les responsabilités respectives du Nord et du Sud dans le domaine de l'environnement et du développement. Il avait été question en particulier d'éco-développement⁶⁰, alors que la notion de développement durable/soutenable en creux dans cette expression n'avait pas été utilisée. C'est dans les couloirs de Stockholm que le canadien Maurice Strong⁶¹, secrétaire de la conférence, lancera le mot d'éco développement. Dans ce terme sont aussi présentes les théories de Roberto Vacca sur la fragilité à venir des grands systèmes technologiques. A la suite de la conférence

⁵⁶ Sachs Ignacy, *la troisième rive/à la recherche de l'éco-développement*, Bourin éditeur, 2007

⁵⁷ Note internes de l'UNESCO du 2° semestre de 1972

⁵⁸ Le Prest Ph., *protection de l'environnement et relations internationales, les défis de l'éco politiques mondiale*, Armand Colin, 2005

⁵⁹ Sigaut O., *Pour une histoire des politiques publiques dans le domaine de l'éducation à l'environnement*, in *politique publique du littoral/sport de glisse et éducation à l'environnement*, actes de colloques, Presse Universitaire de Bordeaux, à paraître 2008 /2009

⁶⁰ Sachs y. *l'éco-développement*, édition Syros, 1993

⁶¹ Sachs Ignacy, *la troisième rive/à la recherche de l'éco-développement*, Bourin éditeur, 2007

de Stockholm il fut prévu de constituer au sein des nations unies un conseil d'administration gérant les programmes relatifs à l'environnement. Ce conseil était composé de 54 membres chargés de fournir des lignes directrices pour l'orientation et la coordination de programmes environnementaux dans le cadre du système des nations unies. Ce conseil devait faire un rapport chaque année à l'assemblée générale. Il fut aussi décidé de créer un secrétariat général de l'environnement de petite dimension chargé d'apporter un soutien au conseil d'administration et d'assurer la coordination des programmes relatifs à l'environnement.

La même année, le **rapport Meadows** plus communément appelé « Rapport du club de Rome » fut publié. Ce club était un organisme de réflexion et de prospective créée en 1968 par un certain nombre de grands patrons européens sous la férule d'Aurélio Peccei, le rapport emblématique publié par cette institution s'intitulera : « **halte à la croissance**⁶² ». Mais la traduction française du titre s'avérait mal choisie, car le sens littéral du titre anglais était : « **limites à la croissance** ». Cela conduisit ceux qui rédigèrent les documents postérieurs en français à parler : **de rapport sur les limites**⁶³. Comme nous allons le constater plus loin tous les mots sont porteurs d'enjeux, et la double articulation signifiant (mot) et signifié (sens) s'avère très liée, dans le cadre de néologisme ou de changement de paradigme épistémique. Ce qui est le cas avec la limitation de la croissance et aujourd'hui le développement soutenable/durable.

Donc le rapport du club de Rome constituera l'occasion de mettre en évidence l'impossibilité de maintenir une croissance forte sans compromettre l'avenir de la planète. Et de publier avec Dennis Meadows, du Massachusetts institute (MIT), une des premières études de bio-économie à partir de modèles de simulations possible grâce au progrès de l'informatique. Il fut utilisé à cette époque les techniques de simulation mises au point par Jay Forester⁶⁴ du Massachusetts Institute of Technology en adaptant ces calculs à l'échelle globale de la planète. Dans le modèle mondial simulé il avait été choisis les paramètres suivants : la démographie, la production industrielle, la nourriture, la pollution de l'environnement et la consommation de ressources non renouvelables !

Ce rapport prédisait notamment l'arrivée prochaine d'un pic maximum de production pétrolière (nommé pic de Hubbert/oil peak), vers 2012/2015. C'est apparemment ce que nous vérifions aujourd'hui dans les faits et sur un plan géopolitique, même si certains à l'époque (et après⁶⁵) contestaient ces différentes prophéties qu'ils jugeaient trop pessimistes voire totalement fantaisistes.

En 1973 se tiendra à Tokyo⁶⁶ un symposium organisé par le club de Rome et qui portera sur : « **la question de la vision globale des problèmes humains** ». Un constat s'imposait déjà à l'époque, la tendance rapide à la mondialisation, la crise de l'énergie qui se profilait, la montée des inégalités entre riches et pauvres, la prolifération anarchique des villes et la dégradation de l'environnement. Il était aussi question dans le rapport de Tokyo rédigé par Manfred Siebker et Yoichi Kaya : de l'aliénation des jeunes, de l'isolement des vieux, de la sclérose des systèmes d'enseignement et de l'explosion de la violence. L'économie monde à l'époque était définie comme un système dynamique complexe dont les interdépendances apparaissaient déjà inextricables. Les économies apparaissaient déjà fortement dépendantes les unes des autres par le processus de mondialisation ce qui limitait fortement la portée des politiques de planification économique strictement nationales ou locales. Dans ce même rapport, il était question des systèmes auto subsistants (**sustainable systems**)⁶⁷, ou de la notion de **maintenabilité** d'un système. Comme nous pouvons le constater aujourd'hui nous n'étions pas loin de la notion de soutenabilité du développement économique.

Le rapport du club de Rome sur les limites de la croissance va aussi entraîner une vague d'inquiétudes et d'anxiété dans l'opinion publique, et amener le directeur du tout nouveau programme des nations unies sur l'environnement (Maurice Strong) à consulter dès 1973 un groupe d'expert sur la question des limites des activités humaines.

Dès 1973 le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) va se mettre en place à Nairobi au Kenya sous la direction de Maurice Strong, secrétaire général. Dans les travaux de cette commission, il est question en particulier des modalités d'utilisation des ressources naturelles et du partage des fruits de la croissance⁶⁸. D'autre part le programme est désigné pour gérer un fond pour l'environnement dont la création s'est faite sur la base de contributions volontaires de la part des Etats. Ces fonds étaient destinés à financer le coût des initiatives nouvelles prises en matière d'environnement dans le cadre des programmes des Nations Unies.

⁶² Delaunay (présentation par), **Halte à la croissance, club de Rome/rapport Meadows**, fayard, 1972

⁶³ Comité exécutif du club de Rome, **le rapport de Tokyo sur l'homme et la croissance**, éditions du Seuil, 1974

⁶⁴ Comité exécutif du club de Rome, **le rapport de Tokyo sur l'homme et la croissance**, éditions du Seuil, 1974

⁶⁵ Pelletier P., **l'imposture écologiste**, gip Reclus, maison de la géographie Montpellier, 1993

⁶⁶ Comité exécutif du club de Rome, **le rapport de Tokyo sur l'homme et la croissance**, éditions du Seuil, 1974

⁶⁷ Comité exécutif du club de Rome, **le rapport de Tokyo sur l'homme et la croissance**, p. 18, éditions du Seuil 1974

⁶⁸ Sachs Ignacy, **la troisième rive/à la recherche de l'éco-développement**, Bourin éditeur, 2007

D'autre part afin d'arriver à rendre un peu plus concret ces différents objectifs très ambitieux dans l'air du temps, un grand colloque présidé par Barbara Ward (qui écrivit avec René Dubos un livre⁶⁹ de référence sur les questions de l'environnement) va se réunir en 1974 à Cocoyoc au Mexique⁷⁰. Les préparatifs de ce colloque furent confiés aux russes et aux américains, qui s'opposèrent durant les débats aux tenants de la ligne tiers-mondiste. Et grâce à la synthèse faite par le président mexicain, hôte de la conférence, le congrès de Cocoyoc marqua le début véritable de la lutte contre le sous-développement et l'arrêt du surdéveloppement dans les pays riches (le développement soutenable).

4° Diversité biologique et développement soutenable

La société zoologique d'acclimatation créée au XIX^e siècle est à l'origine de la gestion et de la diffusion de la biodiversité en France en relation en particulier avec les découvertes coloniales que nous avons présenté précédemment. La société impériale zoologique d'acclimatation fut créée le 10 février 1854⁷¹ par décret du ministre de l'instruction publique et signé par Napoléon III., Ses buts étaient les suivants : introduction, acclimatation et domestication des espèces utiles ou d'ornement. Perfectionnement et multiplication des races introduites ou domestique. Elle fut dirigée dès le début par Isidore Geoffroy Saint Hilaire professeur au muséum d'histoire naturelle, président de l'académie des sciences et du conseil d'administration du jardin d'acclimatation. La société compte surtout des scientifiques auxquels s'adjoignent des notables.

Cependant un glissement durant la fin du XIX^e siècle va se faire, on va passer progressivement de l'acclimatation à la protection de la nature, D'ailleurs une de ses sections deviendra la ligue de protection des oiseaux en 1913. La société zoologique d'acclimatation va co-organiser avec la ligue de protection des oiseaux et la société pour la protection des paysages à Paris, le premier congrès international pour la protection de la nature. Ce congrès fondateur du mouvement international de protection de la nature s'est tenu le 2 juin 1923 au muséum d'histoire naturelle, il accueillera plus de 300 délégués. Dans l'allocution de clôture du colloque le professeur Mangin, président de la société zoologique, parle de façon prophétique « **de la conciliation de la sauvegarde de la nature avec les transformations économique qui s'imposent** ». Il demande au président Paul Doumergue de mettre en place une législation pour créer des parcs nationaux et annonce la fondation de la réserve naturelle de Camargue. A l'occasion de cette conférence nous pouvons légitimement considérer que les bases d'une réflexion sur les conditions de la durabilité du développement que l'homme impose à la planète se trouvaient désormais posées.

Plus tard une autre étape importante sera la tenue après la guerre de la conférence de l'union internationale de la protection de la nature, qui se aura lieu le 5 octobre 1948 à Fontainebleau. Il était déclaré dans le préambule de sa constitution : « *on peut entendre par protection de la nature la sauvegarde de l'ensemble du monde vivant, milieu naturel de l'homme* ». Depuis près de quarante ans, l'UICN⁷², dans le cadre de ses différentes études, constitue la seule organisation internationale qui s'est intéressé à la réelle santé de la planète. L'UICN avait été présente en particulier à la conférence technique internationale pour la protection de la nature qui s'était tenue à **Lake Success** du 22 au 29 août 1949. A cette occasion l'ONU avait décidée de mettre en place des programmes d'aide technique destinés à appliquer les principes de l'écologie humaine dans la gestion des ressources naturelles⁷³.

il faut signaler qu'en 1958 la société zoologique créée par Geoffroy Saint Hilaire au XIX^e change de dénomination⁷⁴ et devient la société nationale de protection de la nature : la SNPN. Cette société scientifique existe toujours et est accompagnée par un réseau local rassemblé au sein de la fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN).

Dix ans plus tard, en septembre 1968, toujours à Paris, l'UNESCO organisa la conférence intergouvernementale d'expert scientifiques qui réfléchit à cette occasion sur l'utilisation rationnelle et

⁶⁹ Dubos René/Barbare Ward,

⁷⁰ Sachs Ignacy, **la troisième rive/à la recherche de l'éco développement**, Bourin éditeur, 2007

⁷¹ Bulletin de la société impériale zoologique d'acclimatation, tome deuxième, 1855,

⁷² L'U.I.C.N est l'organisation internationale pour la conservation de la nature créée en 1948 à l'occasion du congrès de Fontainebleau, elle va défendre la cause écologique au sens scientifique dès les années cinquante

⁷³ Heim R., **destruction et protection de la nature**, Armand Collin, 1952

⁷⁴ Rafin J.P./Ricou G., **le lien entre les scientifiques et les associations de protection de la nature : approche historique**, in Anne Cadoret, protection de la nature/histoire et idéologie, 1985, L'harmattan

la conservation des ressources de la biosphère ; on la nomma **conférence de la biosphère**. Cette conférence internationale sur le devenir de l'environnement fut organisée par l'UNESCO conjointement avec l'UICN. Selon Michel Batisse, un des participants⁷⁵ à cette conférence : « **elle fut le premier forum intergouvernemental abordant de façon concrète la question du développement durable** ».

Mais plus précisément les premières mentions et occurrences définies comme telles de la notion de développement soutenable ont eu lieu dans un rapport publié par l'**union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N)**. Ce rapport en date de 1980, rédigé avec le soutien du programme des nations unies pour l'environnement et du World Wild Life s'intitulait : « **stratégie mondiale de la conservation** », il faisait la synthèse d'études antérieures sur l'évolution de l'environnement à l'échelle de la planète. Dans ce même rapport il y était question de « **Sustainable development** ». Il faut savoir que la rédaction de ce rapport s'inscrivait dans une longue tradition d'évaluation des questions environnementales réalisées par les écologues de cette ONG représentante de l'ONU sur les questions de biodiversité. Ce processus avait été engagé en 1975, s'appuyant sur la difficile confrontation entre une vision de la conservation de la nature ressentant le développement économique comme un ennemi et une approche qui considère la conservation de la nature comme un obstacle au progrès. Cette problématique qui définit parfaitement la notion de développement durable se retrouvera au cœur du rapport Brundtland publié en 1987. Malheureusement on conservera dans la vulgate du développement durable le paradigme de la tripartite : économique, social et environnemental ou le social et l'économique sont différenciés, lecture très droitière de l'économie.

L'UICN a été chargée par l'ONU de mettre en place différentes études dans le domaine de l'écologie à l'échelle des différentes régions du monde. Mais comme elle était composée essentiellement de spécialistes des sciences de la nature, ses diagnostics restaient dans un périmètre restreint. La question essentielle qui intéressait l'UICN était la situation de la diversité biologique (la biodiversité) sur la planète. Le premier à avoir utilisé le terme de diversité biologique semble être le spécialiste de l'Amazonie Thomas E. Lovejoy en 1980⁷⁶. Le terme de biodiversité sera un raccourci en anglais de « **biological diversity** » plus facile à utiliser sous la forme contractée de « **biodiversity** ». Terme utilisé pour la première fois par Walter G. Rosen en 1985, lors de la préparation du National Forum on Biological Diversity⁷⁷ qui devait se tenir à Washington en 1986. C'est Edward O. Wilson qui avait été à l'origine de la tenue de ce premier colloque international, à l'occasion duquel il avait été constaté d'une façon définitive l'accélération spectaculaire et récente de la disparition des espèces à l'échelle planétaire (la 6^e extinction selon Roger Lewin et Richard Leakey). Il faut rappeler que les paléontologues ont identifié cinq grandes périodes d'extinction des espèces : l'ordovicien, le dévonien, le permien, le trias et le crétacé appelé crise KT qui vit disparaître les dinosaures et la diversification des espèces (comme les oiseaux, seules espèces de dinosaures qui aient survécues !).

La définition de la notion de biodiversité présentée à l'occasion de la conférence de Washington était la suivante : « **la diversité biologique ou biodiversité est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants...et celle des processus écologiques dont ils sont les acteurs (la diversité éco systémique)** ».

Pour revenir à la notion du « **Sustainable development** » très liée comme nous pouvons le constater à la science écologique, elle va réapparaître dans un rapport publié par la commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMEDE). Cette commission a été formée à la suite d'une proposition de l'assemblée générale des Nations Unies en 1983. A cette occasion Mme Gro Harlem Brundtland⁷⁸ ainsi que le Dr Mansour Khalid avaient été désignés pour diriger les travaux de cette commission. La commission avait reçue le mandat de réexaminer les grands problèmes planétaires de l'environnement et du développement et de formuler des propositions réalistes pour les résoudre dans le but d'assurer que le progrès de l'humanité serait maintenu par un développement qui ne mette

⁷⁵ Blandin Patrick, **développement durable ou adaptabilité durable ? In Patrick Matagne/les enjeux du développement durable**, éditions l'Harmattan, 2005

⁷⁶ Le Guader Hervé, **la biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ?** courrier de l'environnement de l'INRA, n° 55, février 2008

⁷⁷ Le Guader Hervé, **la biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ?** courrier de l'environnement de l'INRA, n° 55, février 2008

⁷⁸ Introduction de **Notre avenir à tous**, p XIII, éditions du Fleuve, 1988, (ouvrage réédité par les éditions Lambda en 2005 au Québec)

pas en danger mortel les ressources des générations à venir⁷⁹. La commission Brundtland, qui constitue aujourd'hui le symbole de la genèse du concept de développement durable, était composée de 19 commissaires issus de toutes les parties du monde (**6 des pays occidentaux, 3 des pays de l'Est et 12 des pays en voie de développement dont la Chine**). Le rapport avait été publié en 1987 à Oxford University Press sous le titre de *Our Common Future* et en traduction française aux éditions du fleuve sous le titre : **notre avenir à tous**.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que la commission avait dû concilier à l'époque des intérêts très divergents (nous étions dans les années quatre-vingt encore en pleine guerre froide) et nous comprenons mieux pourquoi le rapport a été qualifié par certains de marxiste à l'époque. Nous saisissons ainsi la difficulté aujourd'hui de nous accorder sur un corpus du **développement durable /soutenable** acceptable par tous car l'aspect polysémique de l'expression révèle des enjeux idéologiques très importants. À l'époque de la rédaction du rapport, il a fallu s'adapter au contexte écologique (moins problématique qu'aujourd'hui) mais aussi faire une synthèse des opinions des différents spécialistes de la question écologique, souvent en désaccord. Dans ce rapport, des propositions équitables furent rédigées, qui prenaient en considération le développement des pays pauvres, une des questions essentielles durant les années quatre-vingt.

5° Quand traduire c'est aussi trahir et d'une façon durable

Nous constatons donc que ce sont dans ces conditions que s'est fait le rapport Brundtland et que peu de gens se sont intéressés au réel contexte politique qui a présidé à la rédaction de ce texte. Il faut noter d'ailleurs que peu de personnes ont eu l'original de ce document entre les mains car il a été très peu et mal diffusé. Dans le rapport Brundtland, il est question en particulier d'un développement où évolue en parallèle des systèmes économiques et des milieux écologiques (la biosphère). La production issue des premiers devant permettre la reproduction et le maintien des seconds. Il s'agit en fin de compte de maintenir pour le futur les conditions d'existence ainsi que les ressources suffisantes afin d'assurer la survie de l'espèce humaine.

D'ailleurs quelques années après la publication du rapport, en juin 1992 se tiendra la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement appelé plus communément : le sommet de la terre. A l'occasion de cette même conférence seront définies parmi d'autres choses les orientations d'une action pour le XXI^e siècle, plus communément appelé aujourd'hui agenda 21.

La traduction en français du rapport Brundtland intitulé dans sa version originale « **our common future** », fut faite par les éditions du fleuve en collaboration avec le ministère des communications du Québec. Les québécois avaient obtenu les droits exclusifs pour l'édition française, celle-ci fut éditée en 1988 sous le titre très évocateur !!! : « **Notre avenir à tous** »⁸⁰. Le fait que ce soit les québécois qui aient fait paraître en premier le rapport s'explique en particulier par la grande réactivité du Québec sur les questions de politiques publiques environnementales, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'environnement⁸¹.

Nous pouvons lire dans cet ouvrage qu'il était question de « **développement soutenable dans le cadre du droit des générations futures** » et non de développement durable. Comment expliquer alors ce glissement sémantique qui a aujourd'hui des conséquences problématiques. Dans la réédition Roger Léger donne l'explication suivante : une équipe à Genève était responsable de la traduction française du rapport Brundtland. Il avait été question de traduire **Sustainable development** par **viable, soutenable, rationnel** ou **durable**. Comme on peut le constater une fois de plus, traduire c'est souvent trahir. Au bout d'une semaine de négociations le comité d'experts, de linguistes et de traducteurs opta pour l'expression **développement soutenable !!!** Mais Roger Léger sans autres explications ajoute dans sa préface à la réédition de 2005 de *notre avenir à tous*, que c'est l'expression développement durable qui a prévalu dans le sens commun. Et il conseille au lecteur de substituer durable à soutenable dans l'ensemble du texte lu. Une façon peu cavalière de prendre en compte un long travail de réflexion sur la traduction d'une notion complexe et très connotée et de naturaliser un glissement sémantique des plus importants.

⁷⁹ Avant propos de la réédition de *Notre avenir à tous*, p VI

⁸⁰ Ce rapport est plus connu aujourd'hui sous le vocable de rapport Brundtland du nom de l'ancienne ministre norvégienne, Gro Harlem Brundtland qui présidait la commission à l'époque.

⁸¹ O. Sigaut, Voir thèse à soutenir, *sur l'analyse des politiques publiques dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable*

Si nous faisons quelques recherches bibliographiques nous constatons avec étonnement qu'à la suite du lobbying d'entreprises québécoises⁸², une opération de **traduction/trahison** progressive a été réalisée. Ainsi on a parlé progressivement de **développement viable**, puis de développement **soutenable** pour terminer par **développement durable**. C'est une sorte d'euphémisation progressive d'un champ épistémologique en phase de construction. En terme de politiques publiques nous pourrions parler de construction d'un référentiel⁸³. Pour certains, le prétexte était que le terme de soutenable n'était pas adapté à la langue française. Mais malheureusement pour les tenants de ce détournement sémantique, nous constatons que l'expression soutenable est utilisée depuis le 14^{ème} siècle. En effet, ce terme est un vieux mot français que les Anglais ont repris en l'orthographiant sous la forme de « **Sustainable** »⁸⁴.

Ce qui c'est réellement passé, c'est que le terme développement soutenable mettait surtout l'accent sur la soutenabilité écologique du développement économique et condamnait implicitement le modèle capitaliste d'accumulation⁸⁵. C'est ce que nous appelons en économie, la notion de **soutenabilité forte** par opposition à la **soutenabilité faible**, qui maintient le primat de l'économique sur l'écologique. Il nous faut rappeler que ces deux mots écologie⁸⁶ et économie⁸⁷, possèdent la même racine « oïko » qui désigne la gestion de la maisonnée, c'est-à-dire l'espace de vie des peuplements humains. Et naturellement, il lui a été substitué le terme de durabilité qui fait passer la problématique écologique derrière les préoccupations fondamentales des tenants de l'économie libérale et du modèle indépassable de croissance sans limite. L'économiste Georgescu Roegen⁸⁸ abordait cette problématique dès les années soixante dix⁸⁹. Aujourd'hui ses théories, novatrices à l'époque, qui mélangent habilement écologie, économie et physique (la bio-économie), semblent intéresser un grand nombre de spécialistes du développement durable.

Mais la grande occasion de la mise sous le feu des projecteurs de la notion de développement durable fut le sommet de la terre de 1992, qui se réunit à Rio de Janeiro en juin. Le secrétaire de cette conférence fut Maurice Strong qui occupait déjà les mêmes fonctions à la conférence de Stockholm de 1972. Ce fut au dire d'ignacy Sach (un des acteurs de ce sommet), le Stockholm + 20. La conférence de Rio fut doublée d'un vaste forum composé de la majorité des représentants des mouvements sociaux planétaire et d'un programme de conférences scientifiques. Le résultat du sommet parut au départ à la hauteur des attentes sociales et politiques : conventions sur la biodiversité et sur le climat, rédaction d'un volumineux document intitulé action pour le XXI^o siècle. Ce document se devait d'être l'outil de propagation de milliers d'agenda 21, mesures purement contractuelles mais qui localement dans les pays devaient faire progresser la prise de conscience de la problématique du développement durable. Les raisons de l'échec de l'action pour le XXI^o siècle sont les suivantes : le document intitulé action pour le 21^o siècle s'avéra trop volumineux (800 pages), indigeste, comportant quarante chapitres d'agenda 21 et peu traduisible localement compte tenu de la diversité des systèmes politiques et institutionnels en place (en particulier en France avec un Etat ultra centralisé). Il aurait selon I.Sachs fallu faire une brochure synthétique de 80 pages avec un résumé et une fiche de suggestion pour chaque chapitre, en outre cette brochure aurait dû être traduite dans toutes les langues parlées par les membres de l'ONU. Mais il s'est passé que les objectifs de Rio allaient à contre sens de la contre réforme néolibérale qui commençait à s'installer dans le monde. En effet un développement social respectueux de l'environnement n'est pas du tout compatible avec le laisser faire économique. Et pour finir la conférence de Johannesburg qui s'est tenu 10 ans après Rio et 30 ans après Stockholm n'a pas permis de placer le dossier du développement durable sur l'agenda politique international à cause d'une absence totale de programme international cohérent.

⁸² En particulier l'entreprise CanAm (fabriquant de canettes en aluminium)

⁸³ Faure A., **la construction du sens dans les politiques publiques/débats autour de la notion de référentiel**, l'harmattan, 1995

⁸⁴ M.C.Smooth, **la jungle des forêts tropicales**, presse de sciences Po

⁸⁵ Rist G., (2001), **le développement : histoire d'une croyance occidentale**, presse de science Po

⁸⁶ Le néologisme « **écologie** » a été créé en 1866 par le biologiste allemand **Ernst Haeckel**

⁸⁷ Le mot économie apparaît au V^o siècle avant J.C. dans un texte de **Xénophon** intitulé « **Oïkonomia** »

⁸⁸ Georgescu-røegen N., (1995) **La décroissance. Entropie-Ecologie-Economie**, Paris, Ed. Sang de la terre.

⁸⁹ Georgescu-røegen N., op. cité.

En conclusion

Force nous est de constater que la question écologique joue surtout un rôle de médium pour faire de la communication, qu'elle soit politique ou économique voire aujourd'hui managériale et publicitaire. Cette réactivité du monde de l'entreprise sur la question tend à prouver sa grande inquiétude vis-à-vis des différentes problématiques écologiques et des conséquences à venir pour leurs marchés et leurs marges bénéficiaires. La tenue médiatique actuelle d'un Grenelle de l'environnement et sa contestation démontre pleinement cet état de fait. Il faut pourtant noter l'émergence d'un courant de recherche sur les questions du développement soutenable, porté en particulier par les travaux de Serge Latouche⁹⁰ et ceux de la revue dénommée « **Entropia**⁹¹ ».

Au final, la mise en place de politiques de développement durable ne peut se faire sans une réflexion sur la genèse et les enjeux politiques et épistémologiques qui sous tendent cette notion. Il faut cependant rappeler que la question écologique joue surtout un rôle de médium pour faire de la communication qu'elle soit politique ou économique voir aujourd'hui managériale et publicitaire. Cette réactivité du monde de l'entreprise sur la question tend à prouver leur grande inquiétude vis-à-vis des différentes problématiques écologiques et des conséquences à venir pour leurs marchés et leurs marges bénéficiaires.

Dans le livre fondateur de la sociologie des politiques publiques « **L'Etat au concret** » de J.G. Padioleau⁹², un article porte sur : **le défrichement à des fins de maïsiculture de la forêt**. Ce travail se situe dans la droite ligne de l'analyse des politiques publiques contemporaines qui introduit des réflexions et des analyses dans le domaine de la compréhension de l'inapplication des lois à travers. En analysant en particulier le processus sociologique qui amène à la mise en place de compromis locaux entérinés par les représentants du pouvoir central : le préfet ou les directeurs des services déconcentrés de l'Etat.

Pour faire rapide : les politiques publiques c'est ce qui se passe réellement sur le terrain : c'est ce qui est produit à la fois par le législatif, les agents/ acteurs et les composantes économiques locales et les institutions. On s'intéresse dans la méthodologie pragmatique des politiques publiques en particulier aux différentes formes de négociations politiques locales, aux stratégies des acteurs/agents et à ce qui se passe réellement (ou ce qui ne se passe pas). Il faut savoir que l'un des premiers sujets étudiés dans le cadre de politiques publiques portait déjà au départ sur les problèmes de gestion durable, de l'eau à usage agricole dans la vallée du Tennessee⁹³.

⁹⁰ S.Latouche., (1986), *faul il refuser le développement*, P.U.F S.Latouche, (2004), *survivre au développement*, éditions Milles et une nuit, S.Latouche, (2005), *l'occidentalisation du monde*, édition la Découverte

⁹¹ « **Décroissance et politique** », in Entropia, Revue d'étude théorique et politique de la décroissance, n°1, automne 2006. « **Entropia** », terme grec, signifie littéralement « se retourner ». Ce terme a été introduit dans le vocabulaire scientifique en 1874 par le physicien allemand **Clausius** pour désigner la dégradation de l'énergie (seconde loi de la thermodynamique), ce qui condamne l'humanité à limiter sa consommation aux capacités de régénération de la biosphère.

⁹² **J.G.Padioleau**, *l'Etat au concret*, Puf, 1981

⁹³ **C.Lafaye**, *la sociologie des organisations*, Nathan, collection 128